Bonjour à toutes et à tous,

Le nouveau site internet de l'OAB est en ligne ! Vous pouvez le retrouver ici : <u>http://observatoire-agricole-biodiversite.fr/</u>

Ce document a pour but de vous guider dans la prise en main de cette nouvelle interface, et de répondre aux questions les plus fréquentes. Il sera régulièrement mis à jour, **n'hésitez pas à retrouver la dernière version depuis les outils généraux du site internet**.

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter **par mail uniquement** à l'adresse <u>contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr</u>

La période de lancement du site internet promettant d'être chargée, merci de vérifier en amont que votre question ne trouve pas de réponse dans ce document, et de prendre en compte les délais de réponse qui pourraient être plus longs que d'habitude.

Si vous nous contactez, merci d'indiquer [SITE-OAB] dans l'objet du mail, et de nous préciser lorsque c'est possible :

- Adresse mail du compte OAB
- Rôle (exploitant, animateur, enseignant, apprenant)
- Réseau que vous animez ou auquel vous appartenez
- Nom de l'exploitation
- Nom de la parcelle
- Protocole concerné
- Date de l'observation

Et toute autre information nécessaire pour répondre à votre demande. Nous ne pourrons pas vous répondre si nous ne retrouvons pas votre compte.

*Quelques notions pour bien comprendre :

- **Back-office** : interface de l'animation nationale pour administrer le site internet.
- **RGPD** : Règlement général pour la protection des données.
- **Code UAI** : Code Unité administrative Immatriculée : identifiant d'un établissement d'enseignement agricole permettant ainsi d'éviter les doublons.

AVANT PROPOS :

Vous avez pu vous en rendre compte, le site internet de l'OAB est resté fermé plus de 18 mois. Plusieurs raison à cela, les retards liés à la crise sanitaire bien sûr, mais également pour des raisons techniques. Des explications à ce sujet se trouvent dans le paragraphe « Reprise des données » page 11. Devant le temps qui avance, et la saison de terrain qui recommence, **nous avons finalement décidé de vous ouvrir le site avec les exploitations et les parcelles, mais sans les observations qui sont encore en train d'être nettoyée.** Cela vous permet de saisir les observations de 2020 et de la saison de terrain qui commence sans continuer à accumuler des données non saisies. Les observations antérieures à novembre 2019 seront migrées prochainement, nous vous demandons donc de ne pas les saisir de nouveau pour ne pas créer de doublons lorsqu'elles seront ajoutées. Vous pouvez saisir vos observations depuis la fermeture du site en novembre 2019, et celle que vous avez faites depuis courant 2020. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre confiance.

Table des matières

A – INSCRIPTION	4
A.1 – Exploitant	5
A.2 – Animateur	6
A.3 – Enseignant	8
A.4 – Apprenant	9
B – (RE)CONNEXION	10
B.1 – Exploitant	10
B.2 – Animateur	11
B.3 – Enseignant	11
B.4 – Apprenant	11
C – Reprises des données	12
D – Quelques problèmes récurrents	13
E – Application mobile	14

A – INSCRIPTION

Pour les personnes souhaitant créer un compte, vous pouvez le faire via l'onglet « inscription », en choisissant le rôle qui convient.



Quel est votre profil ?

Rappel des possibilités pour chaque rôle :

Rôle	Créer un réseau	Se lier à un réseau	Créer une exploitation	Se lier à une exploitation	Créer une parcelle	Décrire une parcelle	Créer un établissement	Rejoindre un établissement	Créer une observation
Animateur	Х	Х			Х	Х			Х
Exploitant		х	Х		Х	Х			Х
Enseignant		Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х
Apprenant								Х	х

A.1 – Exploitant



Attention, lorsque vous rejoignez un réseau, vous acceptez que l'animateur ait accès à vos données de biodiversité et de pratiques agricoles.

A.2 – Animateur



Pourquoi mettre son réseau en mode public : Faire apparaître votre réseau sur la carte interactive et l'annuaire permet aux exploitants qui souhaitent participer à l'OAB de **vous rejoindre** s'ils sont situés dans votre zone d'action ou sont intéressés par la thématique portés par votre réseau. Cela permet également de **créer des synergies** avec les autres structures et partenaires du réseau.

<u>A l'insc</u> On crée une s en rejoint u	ription : tructure ou on ne existante	Depuis le tableau de bord : On crée un réseau ou on en rejoint un ou plusieurs existants
ous êtes animateur	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	Mon tableau de bord 🛃 noncon nono
Me rattacher à une structure existante		Séléctionnez un réseau Séléctionnez une exploitation
Choisissez	• RATTACHER	2 Void (Commandations de résolut
Créer ma structure Nom de la structure *	Type de structure * Acsociation naturaliste Email de contact	Créfer Na Készu
Site internet	Numéro de téléphone	Réseau publié en back-office*
Logo * Giosodópose une image ou sélectionner une image sur vete ordinateur. Fonat anesir yn gyf, ef 1 20k Choistr un fichier Ausun fichier choisi	Présentation de la structure *	<u>Réseau (au choix):</u> National Régional Départemental

Différence entre une structure et un réseau :

- La structure est l'entité physique qui porte le réseau (une chambre d'agriculture, une association locale...), elle permet d'avoir une adresse physique pour la situer géographiquement, de savoir quel structure porte le réseau local etc...
- Le réseau s'appuie sur la structure, peut être animé par plusieurs acteurs même hors structure, peut être thématique... C'est le réseau de ferme qui déploie l'OAB dans le cadre d'un projet particulier. Il peut accueillir des exploitants qui n'appartiennent pas à la structure.

A.3 – Enseignant

L'inscription en tant qu'enseignant peut prendre un peu plus de temps que pour les autres profils : après l'inscription, votre profil doit être validé par l'animation nationale. **Attention** à bien prendre en compte le temps de validation en amont de la saisie, pour ne pas être bloqué par exemple lors d'une session avec les élèves.

Pourquoi mon profil demande une validation en back-office* ? Votre profil, ayant accès par l'UAI* aux données de l'exploitation qui sont lié à votre établissement et donc à des données confidentielles pour les personnes extérieures, nécessite la validation avant d'être actif. Nous ferons en sorte d'être le plus réactif possible pour valider votre inscription, néanmoins, il faudra compter parfois un certain délai.



A.4 – Apprenant

Ce rôle un accès limité aux informations de l'établissement, de l'exploitation et des pratiques agricoles pour des raisons de RGPD*.



B – (RE)CONNEXION

Pour les personnes possédant déjà un compte, vous pouvez accéder à votre tableau de bord avec l'adresse mail qui a servie à votre inscription sur l'ancien site, et votre mot de passe habituel.

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pourrez demander à le réinitialiser directement depuis le site internet.

Lors de votre connexion ou reconnexion, certaines données sont nécessaires :

B.1 – Exploitant

Pour les exploitants, le **numéro SIRET** de l'exploitation est demandé lors de sa création. Si votre exploitation est déjà créée, merci d'ajouter le SIRET de celle-ci depuis le tableau de bord.

Mon exploitation



B.2 – Animateur

Données à ajouter manuellement si besoin :

• SIRET des exploitations de votre réseau

Cas nécessitant de prendre contact avec l'animation nationale :

- Création et affiliation à une structure physique pour que votre réseau apparaissent sur la carte interactive et dans l'annuaire
- Compléter les informations essentielles de votre structure
- Si vous n'êtes pas affilié à un réseau qui existe déjà dont vous souhaitez être animateur

Données nécessaires à la création d'une structure physique :

- Nom
- Type (CA, association, FDC...)
- Adresse
- Présentation
- Logo

B.3 – Enseignant

Données particulière demandées : UAI* de l'établissement.

L'inscription en tant qu'enseignant peut prendre un peu plus de temps que pour les autres profils : après l'inscription, votre profil doit être validé par l'animation nationale. **Attention** à bien prendre en compte le temps de validation en amont de la saisie, pour ne pas être bloqué par exemple lors d'une session avec les élèves.

Pourquoi mon profil demande une validation en back-office* ? Votre profil, ayant accès par l'UAI* aux données de l'exploitation qui sont lié à votre établissement et donc à des données confidentielles pour les personnes extérieures, nécessite la validation avant d'être actif. Nous ferons en sorte d'être le plus réactif possible pour valider votre inscription, néanmoins, il faudra compter parfois un certain délai.

B.4 – Apprenant

Pas de données particulières, ce rôle possède des accès réduits pour des raisons de RGPD*.

C – Reprises des données (= migration des anciennes données dans le nouveau site)

Vous ne retrouvez pas votre compte, votre exploitation, vos parcelles ou vos observations ?

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces manques. La base de données, au court de l'évolution du projet, a changé de forme plusieurs fois. En 2009, les premières données étaient enregistrées sous format Excel, puis différentes bases de données ont été conçues pour recevoir vos observations de plus en plus nombreuses. Durant ces évolutions, des mauvais appariements, des erreurs se sont glissées. C'est pourquoi la migration des données de l'ancienne base vers le nouveau site internet a été si longue ; le formatage et le nettoyage des anciennes données a été un travail de fourmis, beaucoup de corrections ont été réalisées manuellement. Nous avons fait le choix d'exclure les données corrompues de la migration. Ces données sont bien entendu conservées, elles sont accessibles aux réseaux qui nous le demandent et aux chercheurs qui travaillent sur leur valorisation.

Exemple de choix qui ont été faits sont :

- Une parcelle sans observation n'est pas migrée
- Une exploitation sans parcelle n'est pas migrée
- Un compte utilisateur sans exploitation n'est pas migré
- ...

Si vos données n'ont pas été migrées, alors que ces conditions étaient respectées, vous pouvez nous faire remonter ces anomalies à l'adresse de contact. Attention à bien vérifier les différentes règles d'exclusions citées ci-dessus.

D – Quelques problèmes récurrents

Si, lorsque vous essayez d'accéder à l'espace « mon compte », ou lors de votre connexion, vous avez ce message :

Oops! An Error Occurred

The server returned a "500 Internal Server Error".

Something is broken. Please let us know what you were doing when this error occurred. We will fix it as soon as possible. Sorry for any inconvenience caused.

Plusieurs problèmes sont à l'origine du message :

• Les coordonnées de parcelles renseignées à l'origine sont erronées (nous envoyer un mail, correction à faire en back-office* par l'animatrice national)

E – Application mobile

L'application mobile ne remplace pas le site internet. **Elle permet de saisir les observations de biodiversité UNIQUEMENT**, vous ne pourrez ni créer de compte, ni créer de parcelle ni décrire les pratiques agricoles. Vous pourrez depuis celle-ci choisir une parcelle déjà décrite et ajouter une observation de biodiversité sur celle-ci. Elle fonctionne hors connexion pour être utilisable depuis le terrain directement.

Pour la télécharger, rendez-vous sur le site internet de l'OAB depuis votre mobile, un bandeau apparaît :



Le téléchargement est automatique. Si celui-ci ne fonctionne pas, vous pouvez télécharger l'application manuellement :

